

Vous êtes confinés, vous êtes seul(e)s et vous êtes âgé(e)s ?

N'hésitez pas à vous signaler à la gendarmerie pour bénéficier de l'Opération Tranquillité Seniors. Des gendarmes pourront vous contacter par téléphone et vous donner des conseils de prévention. Une patrouille pourra être orientée vers votre domicile en cas de besoin.

Le confinement accentue les menaces, ayez les bons réflexes !

- Restez chez vous mais gardez le contact avec votre famille et les personnes de confiance.
- Signalez-vous auprès de votre mairie
- Soyez vigilant par rapport aux appels malveillants ou mails frauduleux : ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires.
- N'ouvrez pas la porte et ne laissez personne s'introduire chez vous

Si vous devez sortir

- Prenez votre attestation de déplacement, vos papiers d'identité et privilégiez les créneaux réservés dans les commerces.
- Attention aux faux gendarmes ! On n'exigera jamais de vous un paiement immédiat, par espèces ou CB, sous peine d'une majoration ultérieure du montant.

Comment contacter la gendarmerie ?

- Par téléphone au **05 65 23 55 00**
- Par mail sur la boîte dédiée au dispositif : ggd46+ots@gendarmerie.interieur.gouv.fr
- Par messenger sur la page Facebook : <https://www.facebook.com/Gendarmerie46>
- Pour toute information relative au COVID19 composez le n°vert **0 800 130 00**
- Pour toute intervention urgente, **composez le 17**